

Le fait du jour

La Convention citoyenne

TIRÉS AU SORT Les 150 personnes censées former une France miniature esquissent les mesures nécessaires à la baisse des émissions de carbone du pays. Reportage en immersion à Paris

Dossier réalisé par
Jean-Denis Renard, envoyé spécial
jd.renard@sudouest.fr

Est-ce soudain, quel qu'un lève le doigt. « Mais alors, qui décide ? » demande-t-il. Moment de flottement dans la salle où est réuni le groupe « Se nourrir ». Devant la trentaine de participants, les trois experts à questions agricoles se dévisagent. « Le système est complexe », risque en réponse Julien Fosse, le directeur adjoint au développement durable de France Stratégie, un organisme rattaché au Premier ministre.

Qui décide de la politique agricole française, de la marche vers une agroécologie respectueuse de l'environnement, de la sortie des pesticides, des aides de la PAC et de leurs critères d'attribution ? La question est simple mais la réponse ne l'est pas. Nombre d'auditeurs le découvrent en brasse coulée.

Niveaux de connaissance variés

Installée le 4 octobre à Paris par Édouard Philippe, la Convention citoyenne pour le climat ménage de nombreuses tranches de vie sur ce registre. Tirés au sort, les 150 volontaires cultivent des connaissances et des niveaux d'engagement très variés sur le dérèglement climatique et sur la machine économique mondialisée qui l'alimente.

Les experts se succèdent pour les seconder. Samedi après-midi, ils renseignent les citoyens par petits groupes de cinq ou six sur le mode speed-dating : une table, quelques chaises, 30 minutes maximum et le feu roulant des questions-réponses.

Nicolas Garnier, le délégué général d'Amorce (un réseau sur la transition énergétique et les déchets), fait entrer son auditoire dans les arcanes du recyclage du plastique. Spécialiste de l'urbanisme au ministère de la Cohésion des Territoires, Sabine Baillarguet explique pourquoi on consomme des sols pour le logement. « C'est très intéressant. Les « sachants » n'ont pas forcément l'habitude de travailler en direct avec les gens », relève malicieusement Yves Mathieu, le co-directeur de Missions Publiques, le cabinet-conseil en participation citoyenne qui met de l'huile dans les rouages de cette Convention.

Objectif -40% d'émissions

Les participants ont accepté une feuille de route des plus escarpées : imaginer les solutions qui mettront la France sur les rails d'une diminution de 40 % de ses émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030 (par rap-

port à l'année de référence 1990). Quand on connaît la tendance des derniers millésimes, on mesure le chemin à accomplir : +1,1 % en 2015, +0,2 % en 2016, +0,9 % en 2017, -4,2 % en 2018.

Les parlementaires et le gouvernement avaient pensé y parvenir en faisant grimper année après année la taxe carbone appliquée aux combustibles fossiles - carburants automobiles, fioul et gaz des chaudières. On sait ce qu'il en est advenu. Aux citoyens de se retrousser les manches désormais. Ce week-end, les 150 se retrouvaient pour la troisième fois au fil d'un parcours qui les amène jusqu'à la fin janvier. Les mesures qu'ils ficelleront devraient

« Un peu d'énergies renouvelables, un peu d'agriculture biologique, un peu de voiture électrique... Pardon de vous le dire, mais ça ne sert à rien »

donner matière à des textes réglementaires (décrets et arrêtés), à un projet de loi ou, saint Graal, à un référendum. L'initiative attire les curieux. « On a vu des parlementaires à plusieurs reprises dans les tribunes lors des séances plénières », glisse Patrick Bernasconi, le président du CESE - le Conseil économique, social et environnemental - qui abrite les travaux de la Convention citoyenne dans ses murs du palais d'Iéna. Vendredi après-midi, le LREM Cédric Villani y observe ainsi le long échange de Nicolas Hulot avec l'audience.

Faire bouger les lignes

Dans les rangs de la Convention, une diversité de profils, de parcours, d'âges et de convictions susceptible d'épouser les contours d'une France miniature. Mais plus que la moyenne de la population, bien plus qu'à l'Assemblée et au Sénat, on s'y montre enclin à bouger les lignes sur l'écologie, voire à renverser la table.

Dans le groupe « se nourrir », on souhaite encadrer le libre-échange pour « sortir d'une logique purement économique ». Mélanie veut un taux de TVA réduit sur les denrées des circuits courts. Yolande appelle à limiter l'inflation des zones commerciales pour consacrer l'espace aux prairies et aux cultures vivrières. Grégory fulmine contre la surproduction, « les rayons beaux et remplis des hypers qui ressemblent à des cavernes d'Ali-Baba ».

À 17 ans, Radja a conscience de vi-



Les citoyens en speed-dating avec des experts samedi après-midi dans la grande salle du palais d'Iéna (à gauche) ou répartis dans les groupes de travail thématiques (en haut à droite) de la Convention qui avait été ouverte par Édouard Philippe le 4 octobre. PHOTOS KATRIN BAUMANN/CONVENTION CITOYENNE ET IAN LANGSDON/AFP

vre une aventure singulière dans ce cénacle un peu foutraque. Le jour où le téléphone a sonné, cette lycéenne d'Argenteuil (Val d'Oise) a spontanément répondu oui. La cause climatique la remue. « J'ai été désignée éco-déléguée dans mon lycée et j'ai participé aux marches pour le climat. J'ai cherché une association auprès de laquelle m'engager mais, pour le moment, je n'ai pas trouvé ce qui me correspond », lâche-t-elle.

« La planète brûle »

Pour Mohamed, 20 ans, qui arrive du Mans (Sarthe), l'éveil est plus récent. « Les canicules de l'été dernier ont été terribles, on ne peut pas laisser faire. Et puis j'ai été très choqué par les images des incendies en Amazonie. Le poumon de la planète brûle et personne n'agit », poursuit le jeune homme.

Qu'est-ce qui va sortir de ce bouillonnement ? Bien malin qui saurait le dire. Fidèle à son credo, Nicolas Hulot a averti ses auditeurs lors de son intervention vendredi en séance plénière. « Un peu d'énergies renouvelables, un peu d'agriculture biologique, un peu de voiture électrique... Pardon de vous le dire, mais ça ne sert à rien ». Il reste du boulot...

« Leur taxe carbone,

DANS LA RÉGION Parmi les 150 tirés au sort, quelques représentants de la Nouvelle-Aquitaine qui ont des avis contrastés sur l'utilité des débats

Musicologue et journaliste, Florence Mothes demeure à Portets, au sud de la Gironde. On ne peut pas dire que la tournure des débats trouve grâce à ses yeux. « Heureusement qu'il y avait Nicolas Hulot pour rehausser le niveau vendredi. Le reste, c'est du bavardage, de l'habillage. J'étais dans le groupe « Consommer », où il a été question de la publicité. Les échanges étaient consternants. Aucune idée originale... Cette Convention est une espèce de « grand débat », on y fait parler les gens. J'ai vraiment l'impression de perdre mon temps », raconte-t-elle lors d'une pause.

Selon Florence Mothes, le pouvoir a mis en place la Convention citoyenne pour redorer le blason de la taxe carbone, honnie sur les ronds-points. « Il veut s'abriter derrière nous pour la relancer. Nous sommes un alibi. Si la Convention

dit qu'il faut une taxe carbone, le gouvernement en serait ravi », estime-t-elle. « Leur taxe carbone, plus personne n'en veut, du moins telle qu'elle avait été appliquée », rapporte de son côté le Bordelais Guillaume Goursaud qui, pour sa part, n'a pas l'impression de perdre son week-end au palais d'Iéna, à deux pas de la Tour Eiffel.

« Un peu mal à la tête »

« Culturellement, c'est enrichissant, on apprend beaucoup. Il y a énormément de connaissances différentes à digérer. On se rend compte de la complexité des sujets. Au bout des trois jours de session, on est fatigué et on a un peu mal à la tête », sourit ce formateur dans le secteur des transports, très intéressé par le sujet de la Convention.

Comme beaucoup, Guillaume Goursaud n'est pas fâché d'écou-

pour le climat au travail



Leur mission, chercher l'issue

La Convention citoyenne pour le climat s'est réunie ce week-end pour sa troisième session de trois jours de travail. Le programme en prévoit six jusqu'à la fin du mois de janvier. Organisée sous l'égide du CESE, le Conseil économique, social et environnemental, la Convention est dotée d'un comité de gouvernance et de garants qui doivent faire de son indépendance une réalité.

Les 150 citoyens ont été tirés au sort sur la base de leur numéro de téléphone. Six critères ont été retenus pour la sélection définitive : le sexe, l'âge, le niveau de diplôme, la situation socioprofessionnelle, le type de territoire (ville, banlieue, milieu rural) et la zone géographique (territoires ultramarins compris). Selon l'organisation, 12 d'entre eux ont abandonné depuis le 4 octobre, soit 7% de l'effectif.

C'est Emmanuel Macron qui a annoncé la création de la Convention le 25 avril. Le président de la République s'est publiquement engagé à soumettre « sans filtre » ses conclusions à l'Assemblée nationale et au Sénat, voire au corps électoral par voie référendaire. Certaines propositions pourraient faire l'objet d'une application réglementaire (décrets, arrêtés) directe.

« La défiance est telle qu'il faut innover »

L'EXPERT Professeur de sciences politiques à Paris 1, il fait partie du comité de gouvernance de la Convention

Sud Ouest Les travaux sont-ils conformes à ce que vous attendiez ?

Loïc Blondiaux Oui en termes de sérieux, d'implication des citoyens, de diversité des contributions et de condition d'accès à la parole. Il est très important que les débats ne soient pas monopolisés par quelques-uns. Sur le contenu des débats, l'intervention de Nicolas Hulot a permis de monter en généralité et de repousser le risque d'un catalogue de mesures qui seraient proposées sans articulation. Il faut souligner que les citoyens ne s'arrêtent pas de travailler entre les sessions. Ils continuent à s'informer et à échanger entre eux. Certains d'entre eux sont allés voir leur maire, d'autres ont organisé des réunions publiques.

Pourquoi la Convention réussirait-elle là où les politiques échouent ?

Elle a du temps. Six week-ends et quatre mois, c'est considérable par rapport à d'autres expériences de démocratie participative. Le dispositif de speed-dating mis en place samedi avec des acteurs de terrain a permis aux citoyens de s'informer de façon efficace sur les solutions possibles. Je suis plutôt optimiste. Ce qui m'inquiète le plus, c'est le manque d'informations dont dispose le reste de la société pour juger de ce qui se déroule entre ces murs. Cette Convention doit produire des recommandations qui seront acceptées par le monde politique, mais aussi par la population dans son ensemble. Il faut absolument éviter le rejet. L'enjeu, c'est la légitimation externe.

Six week-ends, c'est beaucoup et très peu à la fois...

Je travaille depuis quinze ans sur des expériences semblables d'assemblée citoyenne. À chaque fois, les observateurs sont frappés par la qualité de ce que les participants proposent à la fin de leurs travaux. Jamais les recommandations ne déçoivent les commanditaires. On peut être rassuré sur l'efficacité de l'intelligence collective. On peut certes entretenir une inquiétude par rapport au niveau d'ambition demandé. Mais les moyens et le temps mis à disposition sont bien supérieurs à la norme dans les assemblées de ce type. L'engagement des citoyens l'est également.

Comment équilibrer le travail entre les échanges au sein des participants et la parole d'experts ?



Loïc Blondiaux. PHOTO J. D. R.

Il ne s'agit pas de partir de zéro. La délibération des citoyens doit être informée. Beaucoup de connaissances sont disponibles sur les émissions de gaz à effet de serre, beaucoup de solutions ont été proposées. On ne va pas en faire abstraction, ça n'aurait aucun sens. Mais il ne faut pas non plus dicter quoi que ce soit à la Convention. Le seul moyen de respecter cet équilibre fin, c'est de se reposer sur une expertise pluraliste. On ne pourra pas nous reprocher d'avoir manipulé les citoyens en les confrontant aux seuls « bons » experts. On peut nous objecter qu'on ne fait pas venir de climatosceptiques. Mais nous ne faisons là que respecter la commande politique : faire baisser nos émissions de gaz à effet de serre. L'implicite de cette commande, c'est qu'il est absolument nécessaire de les diminuer !

Pensez-vous que les politiques auront le sentiment d'être dépossédés de leurs prérogatives ?

Le risque n'est pas nul d'un rejet de cette greffe participative par le système politique classique. Des parlementaires peuvent voir dans cette Convention une concurrence et un instrument destiné à les court-circuiter. Mais la logique de la démocratie représentative n'est pas remise en cause. Les parlementaires auront d'ailleurs le dernier mot si la voie législative est choisie pour l'adoption des propositions de la Convention. Par ailleurs, le niveau de défiance dont les politiques sont l'objet est tel qu'ils n'ont pas d'autre choix que d'innover. La démocratie participative est l'une des conditions de la survie de la démocratie représentative aujourd'hui.

plus personne n'en veut »

ter des experts débroussailler le terrain. Mais il s'interroge. Qui a tort ? Qui a raison ? Par exemple, faut-il du nucléaire pour que l'électricité reste décarbonée ? « On est très « France d'en bas ». Il est parfois difficile de se faire une idée juste des problèmes », juge-t-il à la sortie d'une séance de questions réponses longue de 30 minutes.

« Les 30% les plus motivés »

Prof de maths à la retraite, homme de gauche et militant, le Palois Pierre Ruscarrie ne partage pas tout à fait le constat. « On parle d'une France en miniature mais la Convention ne reflète pas la population française qui, à 70%, ne se préoccupe guère du climat. On a pioché parmi les 30% les plus intéressés par le thème, les plus motivés et les plus enclins à faire des efforts. Au final, c'est sûr, les gens travaillent ! » conclut-il.

Lui aussi pense que « ce qui sous-tend cette Convention, c'est la légitimation de la taxe carbone refusée



Florence Mothes, de Portets, et Guillaume Goursaud, de Bordeaux. PHOTOS J. D. R.

par les gilets jaunes ». Mais sur ce plan, le gouvernement risque fort de se faire déborder par la gauche car « les participants sont très sensibles à la question sociale. Ils proposeront peut-être une taxe modifiée avec une redistribution des richesses », s'aventure-t-il.



Favorablement impressionné par l'organisation « impeccable », Pierre Ruscarrie reste toutefois circonspect quant à l'issue de l'aventure. Le pouvoir politique acceptera-t-il telles quelles les propositions formulées ?